

PNP SÉMINAIRE NATIONAL  
RÉNOVATION DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE  
BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN & DES ARTS APPLIQUÉS (STD2A)**  
Lundi 6 et mardi 7 décembre 2010

**A la suite du séminaire...**

Le PROJET PEDAGOGIQUE est déterminé par la définition préalable des objectifs de formation que l'équipe se propose d'atteindre avec les élèves à partir du programme. Ce dernier précise un ensemble d'ambitions propres à une formation en général. Par ses objectifs et sa structure, il est aussi le garant du caractère national de la formation. C'est un repère identique pour tous, celui à partir duquel il est possible de se positionner pour construire de façon autonome un PROJET spécifique. La « couleur » locale du PROJET est un gage de lisibilité pour tous ceux qui sont susceptibles de l'observer ou de l'utiliser depuis l'intérieur ou l'extérieur de l'institution.

La colonne vertébrale du PROJET PEDAGOGIQUE, c'est l'élaboration des objectifs pédagogiques en lien avec la définition des compétences à acquérir par les élèves. Les thématiques qui vont jaloner le parcours des élèves durant les deux années de formation sont des propositions qui font le lien avec l'ancrage local de la section. Le chemin tracé pour les élèves doit faire apparaître une progression ponctuée d'indicateurs qui les aident à se positionner dans le cursus. Les modes d'évaluation sont déterminés en fonction des objectifs spécifiques à chaque sujet porteur de la thématique, support de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire. Il existe autant de sujets qu'il est prévu d'étapes dans le parcours de formation qui a été dessiné par l'équipe et par chaque enseignant dans sa classe. Plus les élèves sont destinataires de repères jalonnant la route qui leur a été tracée, plus ils gagnent en autonomie par l'acquisition d'un regard critique étayé, d'un recul systématique sur leurs pratiques, sur leurs compétences.

Le projet doit être structuré selon les rubriques suivantes :

- La « **situation** » de la section STD2A (histoire locale en lien avec les arts appliqués, éventuellement ; géographie ; économie ; proximité avec les formations supérieures ; inscription dans le projet d'établissement et, plus largement dans le projet d'académie, quel rayonnement sur la communauté éducative et les élèves de toutes les sections ? quel partage de pratiques ou de connaissances artistiques et culturelles ? sous quelle forme ? etc.).
- La « **coloration** » de la section STD2A : les spécificités de la formation au regard du programme national (propositions de thématiques, d'ateliers, de projets partenariaux, etc.) ; les priorités de formation liées aux compétences et aux structures socioculturelles locales ; la proposition de construction d'un parcours de formation dans le temps du cycle terminal et d'une réflexion permanente sur la poursuite d'étude.
- Les **objectifs** de formation au regard de la « situation » et de la « coloration » de la section STD2A.
- Les **modalités** de mise en œuvre de ces objectifs : dispositifs pédagogiques (organisation des enseignements ; répartition horaire en Première et Terminale ; etc.), projets singuliers (workshops, conférences, sorties, visites, voyages, etc.) ; transversalité des enseignements et organisation de l'interdisciplinarité avec les Sciences, avec la Langue vivante, avec le Français, etc.
- Les **évaluations** préconisées par l'équipe pédagogique sur des compétences ciblées dans le parcours de formation.

Il faut donner au PROJET PEDAGOGIQUE les formes nécessaires à une communication vers les différents partenaires (la diversité des cibles suppose des formes différentes et adéquates : on ne s'adresse pas

aux parents d'élèves comme on s'adresse aux institutions), y compris prévoir que ce projet soit mis en ligne sur le site académique disciplinaire ou le site du lycée, en complément des informations déjà publiées.

**1. Vers l'institution :**

- Les professeurs (nouveaux ou anciens) de l'équipe pédagogique qui ont besoin de repères pour assurer leur propre démarche d'enseignement.
- L'établissement qui n'est pas étranger au bon fonctionnement de la structure ; il en est le support principal à travers l'équipe éducative (équipe administrative, chef d'établissement, chef des travaux, enseignants, conseil pédagogique, conseil d'administration, référent culture, etc.) ; par le PROJET D'ETABLISSEMENT, il en est aussi le premier associé.
- Les services rectoraux qui scrutent assidûment les moyens attribués au fonctionnement de la structure pédagogique (le chef d'établissement et le corps d'inspection, doivent être considérés comme des « facilitateurs » dès lors qu'ils sont informés du PROJET et qu'ils peuvent en être cautions et porteurs auprès des instances).
- La collectivité territoriale engagée dans le financement de l'établissement, des matériels attribués pour le fonctionnement de la section, à savoir la Région (là aussi, le corps d'inspection peut être porteur du message, via les services rectoraux, via l'équipe administrative du lycée dans les échanges avec l'administration régionale).

**2. Vers le public :**

- Les élèves « recrutés » qui ont besoin d'indicateurs sur les objectifs de la formation.
- Les parents d'élèves et les élèves qui cherchent la bonne orientation.
- Les enseignants de collège qui orientent vers le lycée.

Enfin, il est à noter qu'un PROJET PEDAGOGIQUE n'est jamais figé. Il évolue avec l'équipe pédagogique et éducative, avec le projet d'établissement, avec un environnement changeant. Il est donc nécessaire de le prévoir comme un support de travail et non comme un cadre contraignant impossible à transgresser.